ALTER EGO

Magazine d'information
de l'EPSM de l'agglomération lilloise

Numéro 25
Janvier > Juin 2017

Dossier

Projet d'établissement

epsm
de l'agglomération lilloise

ALTER EGO

Magazine d'information trimestriel de l'EPSM de l'agglomération lilloise

Numéro 25 / Janvier › Juin 2017

Directeur de la publication : Jean-Marie Maillard - Directeur de la rédaction : François Caplier
Coordination, rédaction et responsable de la publication : Maud Piontek

Ont contribué à ce numéro : Adda Abdelli et Fabrice Chanut (Comédiens), Eric Boulanger (Infirmier 59g22), François Caplier (Directeur DAMQRU), Anne-Sophie Castronovo (Ingénieure qualité), Jean-Noël Decherf (Cadre de santé 59t01), Véronique Donaint (Cadre de la Clinique de l'adolescent), Christelle Lemaire (Coordinatrice du réseau Santé solidarité lille métropole), Dr Francis Moreau (Chef de pôle 59i06), Claudine Quenson (Assistante sociale du personnel), Odile Tytgat (Stagiaire communication), l'équipe du centre de documentation.

Graphisme : Maxime Foulon - Secrétariat : Sabrina Schiavoni - Photos et illustrations : service communication sauf service communication Ville de Saint-André-lez-Lille (p1), Pierre Planchenault (p11)
Impression : L'Artésienne, Liévin, sur papier recyclé.
Ce numéro a été tiré à 3500 exemplaires - ISSN : 2114-8813.
Coût d'impression : 0,34 centimes.

EPSM de l'agglomération lilloise
BP 4 - 59 871 Saint-André-lez-Lille cedex
T : 03 20 63 76 00 - F : 03 20 63 76 80 - M : *maud.piontek@epsm-al.fr*
Ce magazine est téléchargeable sur le site de l'EPSM / ***www.epsm-al.fr***

Vous souhaitez contribuer au prochain magazine de l'EPSM ?
Envoyez vos remarques, idées d'articles, photos !
Prochain dossier : Addictions

PEFC 10-31-1243

Édito

Le projet d'établissement pour la période 2016-2020 a été adopté à une très large majorité par le Conseil de surveillance le 3 mars dernier. C'est un moment institutionnel fort qui permet de tirer un bilan de la période écoulée et de tracer les perspectives pour les cinq prochaines années.

Le projet d'établissement 2016-2020 est celui de la maturité pour l'EPSM de l'agglomération lilloise. Après avoir considérablement modernisé ses équipements dans un souci constant de continuité, de proximité et d'accessibilité des soins, l'établissement s'apprête à tourner une nouvelle page de son histoire dans la poursuite des projets réalisés depuis une quinzaine d'années.

Les principales orientations du projet médical sont les suivantes :
• L'amélioration du dispositif ambulatoire, à travers le déménagement, la réhabilitation ou l'adaptation d'un certain nombre de CMP ou d'hôpitaux de jour.
• La modernisation des unités d'hospitalisation du PATIO, afin de donner aux patients des conditions de séjour de soins considérablement améliorées.
• L'extension de la Maison d'accueil spécialisée pour porter sa capacité à 60 places d'internat et 6 places d'accueil de jour.
• Le déménagement sur le site de Saint-André de la Clinique de l'adolescent avec son extension de 3 lits pour permettre l'accueil d'adolescents en situation d'urgence ou de crise.

Vous découvrirez dans les pages du dossier de ce numéro d'**Alter Ego** les nombreux autres projets retenus dans le projet d'établissement. Ils se réaliseront dans le contexte particulier du Groupement Hospitalier de Territoire que nous devons former avec les EPSM d'Armentières, Bailleul et Saint-Venant. S'il n'est pas encore finalisé aujourd'hui, le GHT de psychiatrie du Nord-Pas de Calais devra nécessairement tenir compte de la vision territoriale que nous défendons pour une organisation cohérente de la psychiatrie sur l'arrondissement de Lille.

Bonne lecture.

Olivier Henno,
Président du Conseil de surveillance

Sommaire

P2
-3 Les professionnels de l'EPSM moteurs dans la réflexion régionale sur la psychiatrie

P3
+3 Retour sur la certification - Journée Éthique - *Save the date*

P4
Instantanés
Les Rencontres de Réhab, un rendez-vous à ne pas manquer - La Ministre Maggie de Block rencontre le Réseau santé solidarité Lille Métropole - Inauguration et vœux des dispositifs précarité à Saint André

P9-P10
Personnels
Véronique Donaint, cadre de la Clinique de l'adolescent - **Eric Boulanger,** infirmier 59g22

P11
Éclectique
Adda Abdelli et **Fabrice Chanut,** comédiens de la série Vestiaires

P12
Intersections
La RQTH, par Claudine Quenson

P13
In/Off

P5-P8

Dossier
Projet d'établissement

Introduit par Jean-Marie Maillard, Directeur général et **le Dr Christian Müller,** Président de la CME
+ Un projet d'établissement résolument transversal
+ Le projet managérial, entre gouvernance médico-administrative et préservation du dispositif de soins
+ Tisser les liens sur le territoire
+ Se maintenir dans une dynamique de projet
+ Des dispositifs en mutation

Les professionnels de l'EPSM moteurs dans la réflexion régionale sur la psychiatrie

-3

1

2

3

4

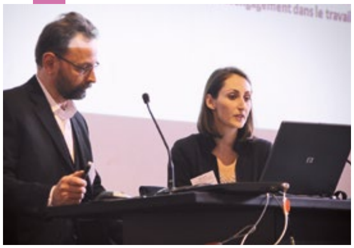

5

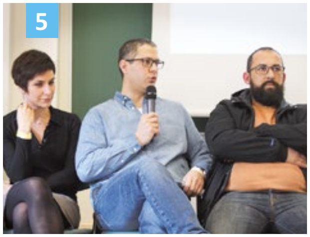

6

350 participants au colloque « Du malaise dans la civilisation au mal-être contemporain » en octobre 2016, 400 à la neuvième journée d'étude « Psychiatrie et justice » le 6 décembre 2016, des centaines de visiteurs lors des manifestations programmées en mars 2017 dans les SISM : il faut remarquer la forte vitalité des équipes professionnelles de notre établissement dans la réflexion régionale sur la psychiatrie.

En effet, sur le dernier trimestre 2016, un colloque par mois a été organisé avec la participation de nos professionnels. Le 13 octobre 2016, les psychologues de l'EPSM de l'agglomération lilloise proposaient une réflexion constructive sur le mal-être contemporain. Tous les paradoxes de l'homme d'aujourd'hui ont été posés lors de cette journée, qui s'est conclue sur une note positive restée dans tous les esprits : celle de prendre le temps de donner sens à nos actes avant de les poser…

Le 15 novembre, lors d'une journée qui leur était réservée, ce sont les professionnels de santé qui ont bénéficié du premier état des lieux régional porté sur le programme d'Éducation Thérapeutique du Patient adapté à la psychiatrie. Ce programme fait sens en psychiatrie où le travail en pluridisciplinarité est très présent, tout comme les accompagnements en faveur de la recherche du consentement du patient et le travail pour valoriser ses droits... En conclusion, ce programme thérapeutique complète l'attention des soignants portée sur le développement des compétences psycho-sociales du patient.

Le 6 décembre, la 9ème journée d'étude « Psychiatrie et justice » sur le thème « *Troubles psychiques et jugement pénal : une double peine ?* » a conforté la position incontournable de ces journées appréciées tant des professionnels de la justice que de la psychiatrie.

L'année 2017 ne s'avère pas moins productive, avec la participation des professionnels de l'établissement aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale : Portes ouvertes de l'atelier thérapeutique du Trusquin, Conférence à Roubaix sur le mal-être au travail, après-midi à Lille sur la réinsertion par le travail des personnes souffrant de troubles psychiques…

Les contributions de ces trois colloques et de ces deux conférences sont téléchargeables sur ***www.epsm-al.fr.***

1 Leticia Capliez, Présidente du Collège des Psychologues de l'EPSMal introduisait le colloque « Du malaise dans la civilisation »

2 Affluence pour cette 9ème journée d'étude « Psychiatrie et Justice »

3 Le Dr Didier Duthoit, intervenant lors du colloque sur l'ETP

4 Roxane Py, psychologue du personnel en présentation lors de la conférence « Mieux comprendre la souffrance au travail » à Roubaix

5&6 Sliman Beddar et Noémie Donin, éducateurs spécialisés et un stagiaire présentant l'atelier thérapeutique du Trusquin lors de la conférence sur l'insertion professionnelle à Lille

Restitution de la visite de certification

Du 14 au 17 mars dernier, notre établissement a reçu quatre experts-visiteurs de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour la visite de certification. Ces derniers ont salué l'accueil dans les services qu'ils ont visités, la transparence des informations transmises et la richesse des échanges auxquels ils ont pris part.

Différents sites ont été visités et quatre parcours de patient traceurs ont été évalués dans le cadre des processus management de la qualité, droits des patients, parcours du patient, prise en charge médicamenteuse et dossier du patient. Les retours sont positifs malgré quelques écarts : la liberté d'aller et venir reste un thème compliqué car, bien que mise en place et fonctionnant dans notre établissement, elle ne répond pas aux obligations portées par la HAS ; les questionnaires de sortie sont peu développés, notamment en CMP ; les délais de transmission des dossiers médicaux aux patients qui le demandent sont encore trop importants au regard de la réglementation. Les expert-visiteurs soulignent néanmoins la capacité de chacun à analyser et améliorer les points sur lesquels il se trouve en difficulté, le déploiement de la démarche qualité, le déroulement du parcours du patient, la gestion du dossier du patient ou encore l'organisation de la prise en charge médicamenteuse.

Le rapport de certification nous sera transmis d'ici deux mois environ.

Le service qualité-gestion des risques tient encore à remercier l'ensemble des agents qui, grâce à leur réactivité et leur engagement dans cette visite ont participé à son bon déroulement.

Les écrits : pour qui ? pour quoi ?

Quelles informations faut-il partager dans une prise en charge en psychiatrie ?

Si le soin, qui plus est le soin en psychiatrie, est un art de la relation, il est toutefois soutenu par une multitude d'écrits : des notes personnelles aux informations du dossier du patient, des mots sont posés par écrit sur les souffrances. Ces écrits servent à documenter la prise en charge du patient, à élaborer un projet de soins, à partager des informations entre professionnels, mais aussi à poser un diagnostic, à décider, à « se couvrir » voire à rendre justice… Outils de suivi et d'échange, moyens de traçabilité et de contrôle, les écrits ont bien des fonctions dans la relation de soin. Mais pourquoi et pour qui écrit-on ?

Les membres de l'espace de réflexion éthique de l'EPSM se sont saisis de ces questions à partir de cas pratiques posés par l'ensemble des services. Ils partageront ici leurs échanges qui auront pour ouvrir le questionnement éthique.

Journée-forum de l'Espace de réflexion éthique de l'EPSM de l'agglomération lilloise

Mardi 20 juin de 8h30 à 16h30

Foyer du Centre culturel,
1 rue de Lommelet à St-André
Gratuit - inscription sur ***www.epsm-al.fr*** *- 03 28 38 51 17*

+3

Save the date

Journée portes ouvertes Le Regain
Jeudi 18 mai de 9h30 à 16h
217 rue du Général Leclerc à Saint-André-lez-Lille

Rendez-vous aux jardins au centre horticole Émile Senteurs
vendredi 2 juin au dimanche 4 juin de 9h30 à 16h
217 rue du Général Leclerc à Saint-André-lez-Lille

Projections du documentaire La Part Belle
Mardi 20 juin à 19h30
À l'Hybride, 18 rue Gosselet à Lille
Vendredi 23 juin à 19h30
Au CSE, 10 rue Gustave Delory à Wattrelos
Renseignements et inscriptions sur ***www.epsm-al.fr*** *- 03 28 38 51 17*

Les Rencontres de Réhab, un rendez-vous à ne pas manquer

Déjà 18 ans que Les Rencontre de Réhab existent, tous les deux ans, et à chaque fois dans une ville différente. Organisées par le CFRP (Comité Français pour la Réhabilitation Psychosociale), ces journées sont destinées à tous les professionnels engagés dans le champ de la réhabilitation. Entre deux manifestations, le site « *Rehabilite.fr* » permet de continuer à s'informer et rester en contact. Quant aux prochaines rencontres, elles auront lieu en Juin 2018 à Lyon. À noter déjà dans nos agendas !

La Ministre Maggie de Block rencontre le Réseau santé solidarité Lille Métropole

Maggie de Block, Ministre des Affaires sociales et de la santé publique belge, accompagnée de sa porte-parole et de son attachée, ainsi que d'une délégation de Médecins du monde Belgique, s'est rendue en novembre dernier sur le site de Saint-André de notre établissement, afin de rencontrer les fondateurs du Réseau santé solidarité Lille Métropole dont l'EPSM est le promoteur.

En effet, Médecins du monde Belgique a été missionné pour travailler à la constitution d'un réseau de santé pour les personnes précaires à Bruxelles, à l'image du réseau santé solidarité Lille Métropole. L'objectif est de créer une synergie entre les acteurs sanitaires et sociaux en faveur de la coordination des parcours de santé des personnes très précaires (migrants, SDF, travailleurs pauvres...).

Inauguration et vœux des dispositifs précarité à Saint-André

Jérôme Rybinski

Dr Massimo Marsili

Jean-Marie Maillard

Les acteurs des différents dispositifs d'accompagnements des plus précaires dans leur souffrance psychique étaient tous réunis en ce début d'année 2017 : les fondateurs et acteurs de Diogène, de la CMAO et du Réseau Santé solidarité Lille Métropole ont successivement présenté leurs vœux pour 2017 et retracé l'histoire de leurs équipes (parfois d'une manière émouvante) jusqu'à leur arrivée dans leurs nouveaux locaux à l'EPSM de Saint-André. Ces entités voient toutes dans ce regroupement sur un même site l'occasion de mutualiser leurs compétences et d'harmoniser les aides à destination d'une population précaire. Elles ont trouvé l'occasion d'initier une collaboration plus étroite dans cet espace spacieux plus conforme à leurs besoins, et de se trouver une communauté d'actions concrètes sur le terrain.

À l'image de Jérôme Rybinski, Directeur de la CMAO, pour qui ce déménagement à l'EPSM permettra enfin à la trentaine de travailleurs sociaux qui sillonnent les 124 communes de l'agglomération lilloise d'avoir un bureau bien à eux. Quant à Massimo Marsili, psychiatre responsable médical de l'équipe Diogène, il estime que ces nouveaux locaux vont donner l'occasion de renforcer les liens avec la CMAO. Le directeur de l'EPSM, Jean-Marie Maillard, promoteur du Réseau santé solidarité Lille Métropole, s'est également félicité de cette opération en faveur des équipes d'une part, et par ricochet, en direction des plus précaires qui ont toujours été les sujets d'une grande attention dans les engagements sanitaires de l'EPSM.

Projet d'établissement

Par Jean-Marie Maillard,
Directeur général
et ***Dr Christian Müller,***
Président de la CME

Le projet d'établissement que le Conseil de surveillance a adopté le 3 mars dernier s'inscrit dans la continuité, à la fois de l'histoire de l'établissement et de son évolution, mais également de ses projets et de ses valeurs de service public hospitalier et de politique de secteur de psychiatrie.

Le dossier qui vous est proposé dans ce numéro de votre magazine détaille les principales orientations de ce projet d'établissement, à partir des priorités du projet médical. Ce projet, téléchargeable sur le site Internet de l'établissement, a été élaboré de manière transversale en s'appuyant sur les réflexions de tous les acteurs. Durant plus de deux ans, les responsables des différentes thématiques ont travaillé, sous l'égide d'un comité de pilotage composé à partir des instances consultatives et délibérative.

Deux axes majeurs ont guidé ce travail.

Tout d'abord, l'importance de notre culture managériale de notre culture managériale médico-administrative. La gouvernance de l'EPSM s'appuie en effet sur une concertation permanente entre le Directeur et le Président de la CME, garantissant une stratégie partagée et comprise. Cette gouvernance s'articule ensuite au niveau des directions déléguées qui accompagnent les projets des pôles avec les équipes médico-soignantes.

Le deuxième objectif structurant du projet d'établissement reste la préservation de notre dispositif de soin, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint. C'est la raison pour laquelle une réflexion s'est engagée depuis quelques mois pour optimiser les fonctions administratives techniques et logistiques de l'établissement.

Enfin, la loi de modernisation de notre système de santé, promulguée en 2016, a un impact sur l'environnement de l'établissement. En premier lieu par l'obligation légale de participer

à un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). Nous avons opté pour la constitution d'un groupement dédié à la psychiatrie avec les EPSM Lille Métropole, Flandres et Val de Lys. Ce GHT est actuellement en cours de finalisation. Dans ce cadre, l'Agence Régionale de Santé a été informée de notre volonté que le projet d'établissement se développe à l'arrondissement de Lille, territoire correspondant au projet de soins et de vie des patients dont nous avons la responsabilité de la prise en charge. Nous estimons que la reconnaissance de ce territoire de référence conduise tout naturellement à la mise en place d'une communauté psychiatrique de territoire. Les membres fondateurs de cette CPT de l'arrondissement de Lille devraient être le CHRU de Lille, l'EPSM Lille-Métropole et l'EPSM de l'agglomération lilloise, auxquels s'associeraient l'ensemble des autres partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux qui sont nos partenaires réguliers.

Le projet d'établissement 2016-2020 de l'EPSM de l'agglomération lilloise fera l'objet d'un suivi annuel et, le cas échéant, d'une actualisation dont votre magazine **Alter Ego** se fera immanquablement l'écho.

Prochain dossier : Addictions

Les + du web** : retrouvez l'intégralité du dossier sur **www.epsm-al.fr

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT RÉSOLUMENT TRANSVERSAL

Conformément aux recommandations, il se fonde sur un projet dit de « prise en charge des patients » en cohérence avec le projet médical. En cela, il affiche les ambitions suivantes : (re)placer le patient au cœur de son parcours, adapter l'offre de soins aux évolutions du territoire tout en alliant une performance et une efficience dans les organisations. Il repose sur des valeurs partagées de service public hospitalier (égalité d'accès et de prise en charge ; continuité ; adaptation ; neutralité) et sur celles qui fondent la politique de secteur psychiatrique :

- Le recours de proximité, en particulier en ambulatoire
- L'accessibilité territoriale et financière
- La continuité des soins, en particulier pour les patients aux parcours complexes et pour les soins sans consentement

La base du projet d'établissement, sa colonne vertébrale, est le projet médical. Il est construit à partir de cinq axes de travail :

- Faciliter l'accès aux soins spécialisés et assurer la continuité des soins dans le cadre d'un parcours de soins et de santé lisible pour la population, les partenaires et les professionnels
- Développer les actions à destination des publics spécifiques
- Assurer la qualité et la sécurité des soins
- Améliorer les connaissances et les pratiques par la recherche et la formation des professionnels
- Favoriser une politique de santé territoriale par les conseils locaux en partenariat avec les usagers et les acteurs institutionnels du territoire.

Les autres volets du projet d'établissement déclinent ces orientations dans un projet de prise en charge des patients reposant sur un projet de soins, un projet socio-éducatif et un projet médico-social. Le Code de la santé publique prévoit désormais l'intégration d'un projet de psychologie dans tout projet d'établissement. Ce dernier a donc été préparé par le Collège des psychologues. L'articulation de toutes les composantes du projet de prise en charge se fait par l'identification et la reconnaissance de thématiques transversales à tous les volets :

- La qualité et la sécurité des soins
- L'éducation thérapeutique du patient
- La lutte contre la douleur
- La prise en charge médicamenteuse
- La médecine générale
- La prévention du risque infectieux
- Les relations avec les usagers et leurs représentants
- L'éthique

L'autre moitié du document est composée d'éléments classiques, avec un projet managérial (qui a la spécificité d'apporter un éclairage sur la gouvernance), un projet social et une partie consacrée aux ressources financières et matérielles, en particulier le schéma directeur du système d'information hospitalier. L'organisation et la disponibilité de ces ressources constituent les supports indispensables au développement des projets médico-soignants.

CALENDRIER DE RÉALISATION DES PROJETS

2016

- RELOCALISATION DU CMP G23
- MISE EN CONFORMITÉ DES SERRES DU CENTRE HORTICOLE

2017

- RÉNOVATION DU CENTRE CULTUREL
- RELOCALISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS BÂTIMENT A

LE PROJET MANAGÉRIAL, ENTRE GOUVERNANCE MÉDICO-ADMINISTRATIVE ET PRÉSERVATION DU DISPOSITIF DE SOINS

Dans sa culture de management médico-administratif, le projet d'établissement prévoit de conforter sa gouvernance, notamment à travers les directions déléguées et l'accompagnement des chefs de pôles dans leur responsabilité organisationnelle. Dans ce cadre, l'objectif affiché est de clarifier les rôles et missions des cadres soignants et administratifs qui assistent les chefs de pôle.

Le projet managérial accorde par ailleurs une place très importante à la politique institutionnelle en matière de qualité et de gestion des risques. Sa structuration depuis 2012 a fait la preuve de son efficacité et une réelle culture qualité gestion des risques est maintenant à l'œuvre sur le terrain. Cette thématique constitue d'ailleurs un lien très fort entre l'administration et la communauté médico-soignante.

La concertation permanente entre le directeur et le président de la CME, notamment à travers le travail du Directoire, vise à consolider un objectif commun dans la gouvernance de l'établissement : la préservation du dispositif de soins. À l'heure des économies et des restrictions budgétaires, l'établissement conserve comme priorité de restructurer son organisation pour ne pas impacter l'offre de soins sur son territoire d'action. C'est la raison pour laquelle une vaste réflexion est en cours pour rationaliser et optimiser le fonctionnement des fonctions dites supports (administratives, techniques et logistiques).

Le projet social vient soutenir l'intention managériale en mettant **en avant trois axes majeurs à développer dans l'accompagnement et le suivi de nos salariés :**

- Recruter, fidéliser et valoriser les compétences
- Préserver la santé et la sécurité au travail
- Améliorer la qualité de vie au travail

4 objectifs de cette recherche d'efficience dans les fonctions supports :

1. Rationaliser les moyens affectés aux services administratifs, techniques et logistiques
2. Préserver le potentiel de soin
3. Améliorer la qualité des prestations administratives, techniques et logistiques
4. Adapter les organisations de l'établissement à l'évolution de l'environnement

TISSER LES LIENS SUR LE TERRITOIRE

Les articulations entre l'établissement et son territoire se font naturellement avec les partenaires de ville, divers et variés :

- La médecine de ville en premier lieu, pour favoriser l'insertion sociale et la continuité des soins aux patients.
- Les municipalités, en particulier Lille et Roubaix dans le cadre des Conseils locaux de santé mentale (CLSM).

- Les structures et établissements sociaux ou médico-sociaux pour garantir le meilleur accompagnement au-delà du soin. C'est particulièrement le cas dans le cadre du Réseau santé solidarité Lille Métropole, qui favorise l'accès aux soins des personnes les plus précaires.
- Les autres services publics, comme ceux de la police, de la justice ou de l'éducation nationale, principalement pour la pédopsychiatrie.
- Les acteurs du logement, et notamment les bailleurs sociaux avec qui l'établissement, dans le cadre des CLSM ou d'Archipel, mène un travail de partenariat pour favoriser l'accès, le retour ou le maintien dans le logement pour les patients aux parcours complexes.
- Les partenaires culturels, dans le cadre de la politique dynamique que développe l'établissement, notamment à la faveur du lien privilégié qui s'est tissé avec la DRAC et l'ARS sur ce sujet.

SE MAINTENIR DANS UNE DYNAMIQUE DE PROJET

Au-delà le fonctionnement des structures et des activités, le projet d'établissement témoigne de la volonté de poursuivre la dynamique de projet qui est maintenant la sienne depuis de nombreuses années. Dans le contexte économique contraint que connaît le monde de la santé, le maintien de cette dynamique passe par la créativité, l'optimisation des organisations et les opportunités qui se présentent. C'est pourquoi l'établissement affiche sa volonté de poursuivre sa participation à des expérimentations, locales (comme pour le projet LOGIPSY avec la Sauvegarde du Nord) ou nationales (comme avec la HAS pour la méthode du patient-traceur en ville). La réponse à des

appels à projets est à la fois le gage que l'EPSM est en capacité de faire évoluer ses organisations pour répondre à de nouveaux besoins, mais également le témoin de son ouverture aux nombreux partenaires qui constituent son environnement.

Des dispositifs en mutation
Les dispositifs existants vont eux aussi être repensés, évalués ou améliorés pour répondre à la demande et participer eux aussi à l'adaptabilité de l'EPSM sur son territoire :
- Le Programme d'Éducation Thérapeutique du Patient dans lequel est prévue une poursuite du déploiement, ainsi qu'un 3ème programme sur les dépressions chroniques qui est en cours de validation
- La Commission Des Usagers dans laquelle sera favorisé le recours à la médiation, une amélioration des relations avec les usagers, une amélioration de l'information donnée, ainsi qu'une harmonisation les règles de vie au sein des services
- Le Comité de Lutte contre la Douleur qui a prévu d'élaborer un outil d'évaluation pour les publics spécifiques
- L'Espace éthique qui poursuivra son travail et sa réflexion autour des différents questionnements éthiques rencontrés par les professionnels
- L'accueil en Famille Thérapeutique : l'EPSM projette d'améliorer le dispositif et sa coordination

2020

- RELOCALISATION DU CMP ADOS À WASQUEHAL
- RESTRUCTURATION DU CMP / CATTP 59G14
- RELOCALISATION DE LA CLINIQUE JEAN VARLET
- RELOCALISATION DU CMP 59I06 – LA MADELEINE
- MAS : EXTENSION DE 20 LITS

Bienvenue !

Véronique Donaint,

Cadre de la Clinique de l'adolescent

Véronique Donaint, originaire du CHRU de Lille, rejoint la clinique de l'adolescent au 1er juillet 2016 avec parmi ses objectifs, l'accompagnement serein des équipes pour un déménagement sur le site de l'EPSM de l'agglomération lilloise qui permettra d'accueillir 12 adolescents dont 3 en accueil de crise à l'horizon 2020. Ce challenge ne l'effraie pas, au sein du CHRU elle a participé à plusieurs chantiers.

Débutant par un poste d'agent de service intérieur (ASH), Véronique Donaint devient aide laborantine puis suit une formation de technicienne de laboratoire. L'envie de nouveaux horizons se faisant sentir, elle développe un intérêt pour la médiation, suit une formation et est diplômée en 2005. Son poste s'élargissant et ayant davantage de responsabilités, sa hiérarchie l'encourage à se former à l'encadrement. Elle sort donc de l'ILIS et de sa formation cadre en 2014.

Véronique Donaint a par ailleurs travaillé avec le secteur pédiatrique et également le domaine de la psychiatrie, puisqu'elle occupait son poste de cadre en psychiatrie carcérale à l'UHSA du CHRU de Lille. Heureuse de rejoindre la pédopsychiatrie, elle affirme que « *les enfants sont très vrais, cela me plait* ». Elle s'inscrit dans le projet médical et souhaite avec son équipe et l'ensemble des secteurs de pédopsychiatrie, développer le partenariat avec la psychiatrie adulte vers la construction d'une « psychiatrie adolescente » à l'échelle de l'établissement. Un des objectifs sera d'améliorer le parcours de soin, en particulier de préparer et d'accompagner les relais avec les équipes des secteurs adultes.

Elle invite ses confrères à venir découvrir le fonctionnement de la clinique de l'adolescent qu'elle leur fera visiter avec plaisir.

Arrivées

Dr HENNEBERT Sophie, assistante spécialiste (pôle 59g14)
Dr CZYRKA Alexandra, assistante spécialiste (pôle 59g22)
Dr LENGLET Quentin, praticien contractuel (pôle 59g11)
BONIN Noémie, éducateur technique spécialisé
(59g12 Atelier thérapeutique Le Trusquin)
CRÉPIN Justine, infirmière (59G14)
DELAPLACE Francois, infirmier (59g22 Hospitalisation Guillaume Apollinaire)
DELECROIX Hélène, assistante de service social (59i04 CMP Saint-André)
DELOBEAU Mathieu, infirmier (59g24 Hospitalisation Jean-Baptiste Pussin)
DRNOVSEK Cécile, psychologue (59g24 CMP Franco Basaglia)
DUMOULIN Sandrine, ASH (59i06 Hopital de jour L'opera Bleu)
DUQUESNOY Marjorie, adjoint Administratif (DATL - secteur achats-logistique)
EGOROVA Natalia, psychologue (59i13 CMP Roubaix)
FRANÇOIS Lucile, infirmière (Clinique du Nouveau monde)
GARNIER Eva, infirmier (PATIO)
GHAOUEL Amine, infirmier (Clinique de l'adolescent)
GRONIER Cassandra, infirmière (CPAA Hospitalisation Fernando Pessoa)
GRZYMKA Julien, éducateur spécialisé (59i04 Hôpital de jour Le Regain)
HOCHART Kevin, infirmier (59g13)
Dr LENGLET Quentin, Praticien hospitalier (59g11)
LORET Camille, infirmière (59t01 Hospitalisation La Croisée)
MORET Paul, infirmier (59g12)
Dr MOUVEAUX Sébastien, praticien hospitalier (59t01)
ROGGE Cyril, Ouvrier Prof. Qualifié (Service Sécurité)
SANTOS Marco, adjoint administratif (Direction des Ressources Humaines)
SCHIAVONI Sabrina, adjoint administratif
(Service communication et culture/ Filière socio-éducative)
SCHMITT Bertrand, cadre de santé (Service de nuit cadres de santé)
SERRE Marie Laure, psychologue (59i07 CMP Roubaix rue Pellart)
SOENEN Sylvie, adjoint administratif (Direction Des Ressources Humaines)
VAILLANT Camille, infirmière (Clinique Jean Varlet)
VAN DE WIELE Stéphanie, psychologue (59g24 CMP Franco Basaglia)

Bonne retraite

Eric Boulanger,

Infirmier, gestion des appartements thérapeutiques du 59g22 et formateur Omega

La carrière d'Éric Boulanger a débuté en 1978, à Ulysse Trélat. Il faisait partie du pool étudiant du CH de Cambrai, où il suivait une formation d'infirmier spécialisé en psychiatrie. Diplômé en 1980, sa carrière s'est déroulée en majeure partie en intra hospitalier notamment dans le secteur 59g24. En 2006, il a choisi de travailler en extra hospitalier pour accompagner le dispositif des appartements associatifs du secteur 59g22. Il retient de sa carrière de belles rencontres, que ce soit au niveau professionnel avec ses collègues ou avec les patients dans le cadre de la prise en charge de leurs projets de vie. Il indique également que « *la fonction de soignant est contraignante avec beaucoup de don de soi et souvent peu de reconnaissance ; le soignant ne prend pas assez soin de lui-même pour prendre en charge de façon efficiente* ».

Depuis 2011, Éric Boulanger était également formateur Omega, une formation instaurée depuis 2010 à l'EPSM-AL à partir de l'expérience québécoise née en 1995. Cette formation est dispensée par des professionnels de terrain, ce qui est un plus puisqu'ils apportent également leur vécu, chose importante pour les échanges avec les agents. Elle permet de procurer un espace de parole qui est assez salutaire.

Éric Boulanger restera actif et le domaine de la formation ne sera jamais bien loin… Il tient à faire passer un message à ses collègues et aux futurs soignants « *Prenez soin de vous. En psychiatrie, le soignant est la première ressource. Il faut donc la soigner pour pouvoir donner et être efficace dans sa prise en charge* ».

Départs

DE PRINS Cyril, infirmier (59g13)
FERGANI Elodie, Psychomotricienne (59I04 CMP Lille)
MINNAERT Lise, infirmière (59i04 HJ Le Regain)
Dr REVUELTA Éric, praticien hospitalier
Dr SOCKEEL Stéphanie, assistante (59g13)

Mutations

LEROY Pauline, éducatrice spécialisée (59i04)
VANDENBUSSCHE Remy, infirmier (59g14)

Départs en retraite

CROSNIER Delphine, éducatrice spécialisée
COLIN Marie-France, infirmière
CORFEC Jocelyne, infirmière (PATIO La maison bleue)
DELMOTTE Bernard, adjoint administratif (standard Bonnafé)
DESCAMPS Claudine, aide-soignante (MAS U1)
DESTON Michèle, directeur des soins (Direction des soins)
DUPONT Christine, ingénieure hospitalier
(Direction du système d'information)
HENAULT Annick, ASHQ (PATIO La maison bleue)
LEMAIRE Marianne, orthophoniste (59i06 CMP La Madeleine)
LENNE Catherine, maître ouvrier (PATIO La maison bleue)
MERTENS Yvonne, aide-soignante (59g23)
NOPPE Patrick, moniteur d'atelier
(59g12 Atelier thérapeutique Le Trusquin)
NUYTEN Martine, infirmière (59g23 CMP)
PETIT Martine, infirmière (59g11 service de nuit)
TANCREZ Régis, maître ouvrier (ateliers généraux)

Décès

DUCROCQ Blondine, infirmière (59g11 Hospitalisation Charles Baudelaire)
DUPONT Valérie, aide-soignante (59g24)
Dr EZZEDDINE Mourad, médecin psychiatre (59g23)

Adda Abdelli et Fabrice Chanut

Alors qu'ils sont déjà en train d'écrire la septième saison de la série Vestiaires, les scénaristes et comédiens Adda Abdelli (Romy) et Fabrice Chanut (Ludo) ont accepté de répondre aux questions de notre magazine **Alter ego** *« parce que nous, l'ego, ça nous connaît ! »*

Racontez-nous un peu l'histoire de cette success story ?

Fabrice : C'est venu d'une envie d'écrire ensemble, de faire des projets audiovisuels… on recherchait des sujets et on s'était rencontré il y a très très longtemps…

Adda : Après la mort de Pompidou !

Fabrice : Dans un club de natation handisport à Marseille… et on cherchait, on cherchait, et on s'est aperçu que ce qui nous faisait vraiment marrer c'était la vie de notre club en tant que sportifs handicapés, d'écouter nos collègues avec des anecdotes improbables sur leur vie au quotidien, et par le prisme du handicap. Il y a des choses très drôles à aborder et une vision décalée du monde. Donc on s'est mis à écrire des petites séries de deux-trois minutes. On a rencontré notre producteur : « *on va voir ce qu'on peut faire, c'est totalement barré, ça parle du handicap et ça dure 2 minutes c'est totalement mort comme projet, mais on va le faire.* » Qu'il nous ait dit à l'époque que ça l'avait fait marrer, que c'était une belle écriture, à ce moment là de notre vie d'auteurs, ça nous suffisait. Mais tout ce qui s'est passé après, ça a été Noël en permanence !

Adda : De la chantilly sur tous nos gâteaux !

Fabrice : Quelques mois plus tard les producteurs nous ont dit qu'ils avaient rencontré quelqu'un à France 2, qui s'occupait de tout ce qui était sujet sur la discrimination et les minorités, c'était Corinne Fontaine, qui a accroché sur le sujet et à partir de là ça s'est enchaîné : écriture, tournage du pilote, saison 1, saison 2, changement de vie ! On aimerait dire que ça a été compliqué mais pas du tout.

Ça veut donc dire que c'est possible !

Adda : Ça marche pas pour les valides par contre.

La série mise sur l'humour sur le handicap, parfois avec une certaine méchanceté.

Fabrice : Tu as tout à fait raison ! Nous abordions les choses comme ça : soit tu mets des super héros qui vont faire des trucs extraordinaires, soit, et nous on arrivait comme ça, tu dis que tes héros sont des gens du quotidien, normaux quoi, avec leurs problèmes, leurs ambitions, leur grotesque, leurs egos et en plus ils voient tout ça avec dérision. À mon avis c'est ça qui a plu. L'idée c'était que la légèreté n'enlève pas la gravité.

Adda : Quand on a construit nos personnages, on s'est fortement inspiré de tous nos amis proches mais on s'est attaché à leur donner des contradictions comme tout bon scénariste. Les personnages n'étaient pas simplement faits de leur handicap c'est-à-dire qu'ils pouvaient être à la fois poliomyélite, sage et de mauvaise foi ! Ou alors avoir des petits bras, mais être susceptible et jaloux ou alors être totalement magnifique mais n'avoir aucune mémoire… Le handicap n'est qu'une caractéristique des personnalités, une composante.

Le personnage de Caro, cette femme qui souffre de troubles de la mémoire, représente la personne qui souffre d'un handicap psychique ?

Fabrice : On s'est inspiré d'une personne qui a souffert de ce trouble. En 2009 nous avons fait un casting et on s'est rendu compte qu'il était très difficile de trouver des comédiens handicapés, le casting était donc ouvert à tout le monde. Caro nous a offert une prestation extra, on s'est dit que c'était notre personnage. Après, c'est difficile de montrer à la télé un handicap invisible ! Cela fait six saisons qu'on développe ce personnage, et on a toujours été confronté à devoir expliquer son handicap. Donc ça fait six saisons qu'on explique. Parce que son handicap ne se voit pas. Alors c'est par son comportement que le spectateur va comprendre ce qu'elle a. C'est ce qu'il faudrait qu'on arrive à faire avec les autres malades psychiques. Mais notre sujet principal c'est le handisport.

Votre série donne de l'espoir ?

Fabrice : Le vivre ensemble est possible. Et au-delà de ça, ça ouvre également le champ des possibles aux personnes handicapées. Cette série est une clef qui enlève la gêne ou la peur qu'on peut avoir vis-à-vis du handicap. Et la clef, c'est que c'est l'humour qui nous unit tous…

Retrouvez l'intégralité de l'interview dans ***Les + du web :*** *sur* ***www.epsm-al.fr***

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Claudine Quenson,
Assistante sociale du personnel

Lorsqu'une personne a des problèmes de santé ou d'aptitude au travail, la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) permet de mettre en place des conditions de travail adaptées à sa situation. Être travailleur en situation de handicap ne signifie pas toujours « être en fauteuil roulant » ou « être non voyant ». Beaucoup de personnes sont reconnues aujourd'hui sans que l'entourage personnel ou professionnel en ait connaissance. Claudine Quenson, l'assistante sociale au service santé au travail de notre EPSM, nous fait le point.

Qui peut bénéficier de la RQTH ?

« *Est considéré comme travailleur handicapé, toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par la suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychiques.* » art L 5213-1 CT

Par exemple les personnes ayant :

- des difficultés de vue, diminution ou perte de vue, modification du champ visuel ou de la qualité de la vision
- des difficultés d'audition, diminution moyenne ou sévère de l'audition, la perte définitive étant rare
- des difficultés de la motricité : pour se déplacer, se tenir debout ou assis, prendre et manipuler des objets, porter des charges lourdes
- des difficultés psychiques : dysfonctionnement de la personnalité, troubles du comportement et de l'adaptation sociale
- des difficultés intellectuelles, à comprendre, à se concentrer, difficultés d'apprentissage
- des maladies invalidantes : maladies respiratoires, digestives, infectieuses, cardiaques… le diabète, l'épilepsie, le cancer… maladies temporaires, chroniques ou évolutives.

Comment est appréciée la qualité de travailleur handicapé ?

Il appartient aux personnes d'en faire la demande auprès de la Maison Départementale du Handicap (MDPH) de leur département. Un formulaire est à remplir (*www.cg59.fr* rubrique MDPH), accompagné d'un certificat médical de moins de trois mois et d'une fiche de liaison du médecin du travail. En effet le dossier complet est évalué par une équipe pluridisciplinaire de la MDPH qui émet un avis, lequel est soumis à la CDAPH, commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, pour décision ; la CDAPH apprécie « *l'existence d'une altération de la santé, d'une ou plusieurs fonctions, physique, sensorielle, ou psychique et les répercussions sur les capacités des personnes à obtenir ou conserver son emploi* ».

Pourquoi solliciter une RQTH ?

Peu de professionnels pensent ou osent solliciter une RQTH. Pourtant, le premier objectif de cette reconnaissance est d'améliorer vos conditions de travail (aménagement du poste de travail en fonction du handicap (matériel, organisationnel…). Ensuite, la personne peut également obtenir des aides financières visant à compenser le handicap (prothèses auditives, matériel de bureau adapté, aménagement de véhicule…). Ces aides sont sollicitées auprès du FIPHFP, Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique sur préconisation du médecin du travail. Une étude ergonomique est parfois nécessaire. La reconnaissance permet également de faciliter le reclassement professionnel ou la reconversion professionnelle (formation, bilan de compétence…).

Pour toute information ou conseil concernant la RQTH et les dispositifs d'aides, n'hésitez pas à contacter Claudine Quenson, assistante sociale du personnel T : 03 28 38 51 37 (ligne directe)

Autres contacts

- votre médecin traitant ou médecin spécialiste
- le médecin du travail, le Service santé au travail
- MDPH 59 Maison Départementale des Personnes Handicapées, 21 rue de la Toison, CS 20372 59666 Villeneuve d'Ascq
- SAMETH Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés dans la fonction publique

Agenda

Mardi 25 avril de 12h à 14h

Tempo à l'unisson
Hôpital Bonnafé,
140 rue de Charleroi à Roubaix

Jeudi 18 mai

Portes ouvertes Le Regain
Site de Saint André, Le Regain,
217 rue Général Leclerc à St-André
Informations : 03 20 63 76 10

Mardi 23 mai à 14h

Autorisation de circuler #2
La rose des vents, boulevard
Van Gogh, à Villeneuve d'Ascq
Réservations : *www.epsm-al.fr*
03 28 38 51 17
Rendez-vous pour le second mouvement du projet artistique transfrontalier Autoriser de circuler : après avoir dansé à la Petite Fabriek à Tournai en 2016, les équipes franco-belges se donnent rendez-vous cette fois-ci sur le versant français pour faire circuler les énergies.

Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 Juin de 9h à 16h30

Rendez-vous aux jardins
(événement national DRAC)
Le « partage au jardin »,
est le thème de cette 15e édition
Vernissage de l'exposition
« *Auprès de mon arbre* »
Inauguration de la serre
du centre horticole
Au centre horticole Émile Senteurs
217 rue du Général Leclerc
à Saint-André-lez-Lille
Programme détaillé à venir

Jeudi 8 juin

Forum citoyen
Parc Jean-Baptiste Lebas
Renseignements : Service santé ville de Lille : 03 20 49 56 14

Bouquins

Le coup de cœur de la Doc'

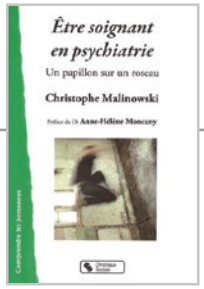

Adda Abdelli
Comme sur des roulettes
édition Michel Laffont

Être soignant en psychiatrie,
un papillon sur un roseau
de Christophe Malinowski
- *août 2016 Essai (broché)*
- *EAN 978-2367171975 - ISBN 2367171971*

Sous une forme romancée, la première partie de l'ouvrage décrit le quotidien des services psychiatriques hospitaliers et explore l'aspect émotionnel des relations entre les soignants et leurs patients. L'auteur décrit les soins, le quotidien et l'univers psychiatrique pour interroger la responsabilité du soignant dans son rapport au malade et les moyens de mettre en place une relation de qualité..

Ayez le réflexe « Centre de documentation » pour vos demandes de prêts et recherches ! 03 28 38 51 02 / Postes : 7212 ou 7750.

Où a été prise cette photo ?

C'est Pâques mais la rédaction voulait se remémorer la venue du Père Noël du self du personnel en décembre 2016. On ne salue jamais assez l'investissement des professionnels de l'EPSM !

Service communication de l'EPSM de l'agglomération lilloise - Avril 2017